

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle exclusif de la société « Jasmin Morocco Hospitality SAS » par la société « ALH Holding SA »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : la société « ALH Holding SA » ;
- **La cible** : la société « Jasmin Morocco Hospitality SAS ».

Nature de l'opération :

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Secteur de l'hôtellerie et du tourisme.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Jasmin Morocco Hospitality SAS » auprès de la société H Partners par la société « ALH Holding SA » à travers l'acquisition de 100 % de son capital social et des droits de vote y afférents.

« ALH Holding SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé 35 Boulevard Sidi Abderrahmane, Quartier CIL, Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 54975. C'est la société mère d'un groupe marocain multi-sectoriel, présent dans divers secteurs d'activité tels que l'agriculture, l'immobilier, l'hôtellerie et l'éducation. Le groupe est actif au Maroc et à l'étranger (Côte d'Ivoire et Sénégal).

« Jasmin Morocco Hospitality SAS » est une société par actions simplifiée de droit marocain, dont le siège social est situé 39 Rue Normandie, Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 180837. Elle est spécialisée dans la réalisation, le développement, l'acquisition et la gestion d'actifs dans le domaine de l'hôtellerie au Maroc. Jasmin Morocco Hospitality SAS est propriétaire de l'hôtel Be Live Experience situé à Marrakech, hôtel de catégorie 4 étoiles et d'une capacité de 167 chambres.

Fait à Rabat, le 10 septembre 2026